



**Rencontre avec la délégation d'hommes
d'affaires algériens.**

**Allocution de S.E.M Charles KOFFI DIBY,
Président du Conseil Économique et
Social.**

Abidjan le mardi 19 juillet 2016

- **Excellence Monsieur l'ambassadeur de la République d'Algérie en Côte d'Ivoire,**
- **Monsieur le Président de la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé algérien,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Il m'est particulièrement agréable de recevoir l'importante délégation d'hommes d'affaires en provenance de la République Algérienne Démocratique et Populaire, cette nation amie de la Côte d'Ivoire qui figure au nombre des partenaires privilégiés de notre pays, tant dans les domaines politique et diplomatique, qu'en matière économique.

Au nom des Conseillers économiques et sociaux, je vous souhaite donc la traditionnelle bienvenue au sein du Conseil Économique et Social de Côte d'Ivoire, en vous disant **AKWABA !!** chers frères d'Algérie.

Je voudrais également traduire par ma voix, l'honneur qui est fait aux membres de notre assemblée, à travers cette rencontre, tout juste après votre audience avec le chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, les échanges entre nos deux pays restent concentrés sur les transactions commerciales, et sont dominés par les exportations ivoiriennes qui représentent environ 97 % des

échanges globaux sur la période 2004-2013, atteignant plus de 63 milliards de francs CFA .

Bien qu'appréciables, les relations économiques entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire demeurent en deçà des potentiels dont regorgent ces deux partenaires.

Nous sommes donc appelés, à travers nos secteurs privés respectifs, à multiplier les initiatives en vue d'accroître le volume des échanges, tout en diversifiant les secteurs d'activités offrant de réelles perspectives de coopération sud-sud.

**Monsieur le président de la Chambre Algérienne
de Commerce et d'Industrie,**

Il est aisé de comprendre que votre présence en terre ivoirienne à la tête de cette importante délégation d'opérateurs économiques algériens, répond positivement à cette invite, et s'inscrit dans la dynamique amorcée lors de la récente visite d'Amitié et de Coopération effectuée par le Président de la République de Côte d'Ivoire, du 2 au 5 mai 2016 en Algérie.

Votre séjour fait ainsi écho à cette visite, et augure du renforcement et de la redynamisation des échanges économiques et commerciaux entre nos deux pays, que nous souhaitons voir atteindre plus de 100 milliards de francs CFA d'ici 2018.

Monsieur le Président,

Les secteurs potentiels de coopération doivent être identifiés dans le grand ensemble économique ivoirien qui, fort heureusement, offre une variété de domaines d'intervention.

C'est pourquoi je me réjouis de la diversité ainsi que de la qualité des membres composant la délégation que vous conduisez.

Ce sont des acteurs majeurs de la 4^{ème} puissance économique d'Afrique et 48^{ème} de la planète, qui représentent les secteurs de l'agro-industrie, de l'agro-alimentaire, de l'industrie chimique et pharmaceutique, de l'industrie cosmétique, des matériaux de construction, de la papeterie, du

traitement des eaux et enfin du secteur de l'électronique.

Ces entités économiques algériennes représentées au plus haut niveau sauront trouver ici, en Côte d'Ivoire, un environnement et un cadre, propices à des opportunités d'affaires avec leurs contreparties ivoiriennes pour lesquels nous souhaitons un partenariat gagnant-gagnant.

A cet égard, me plait-il de rappeler les réformes entreprises par le Gouvernement en matière d'assainissement des finances publiques et d'amélioration de l'environnement judiciaire, qui ont permis d'atteindre entre autres, les résultats ci-après :

1. Le classement de la Côte d'Ivoire, deux années successivement, dans le TOP 10 des pays les plus réformateurs au monde selon les rapports ***Doing Business*** 2014 et 2015;

2. Le maintien d'une croissance économique régulière et inclusive de 10,7% en 2012 et une moyenne de 9 % pour les exercices 2013, 2014 et 2015 ;

3. Les classements B1 et B de la Côte d'Ivoire, respectivement par les agences de notation ***Moody's*** et ***Fitch Ratings***, avec des perspectives positives.

Ces résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2011-2015, seront renforcés par le PND 2016-2020, et consolident le leadership de notre pays qui avec 40 % du PIB sous-régional, reste la principale porte d'entrée d'un marché de plus de 300 millions de consommateurs.

Mesdames et Messieurs,

Ces relatives performances économiques sont également le résultat d'un contexte socio-politique apaisé, attesté par l'indice sécuritaire de notre pays qui, selon l'échelle de notation des Nations-Unies partant de 0 à 4, était de 3,8 points en janvier 2012 et est aujourd'hui descendu à 1 point.

Aussi, il nous semble judicieux d'étendre le champ de la coopération en intégrant le partage de l'expérience algérienne en matière de renforcement des capacités des forces de l'ordre ivoiriennes d'une part, et en matière de lutte contre le terrorisme d'autre part.

C'est ici le lieu de saluer à juste titre, l'implication du Gouvernement algérien dans la recherche de solutions aux préoccupations d'ordre sécuritaires qu'a connu la sous-région ces dernières années.

La Côte d'Ivoire, pays de paix, demeure résolument engagée à contribuer avec l'Algérie à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et reste ouverte à la mutualisation des ressources pour y parvenir.

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire et l'Algérie qui entretiennent d'excellentes relations depuis 1964, doivent aujourd'hui intensifier leur coopération et raffermir les liens qui unissent ces deux pays frères, pour le bonheur partagé par leurs populations respectives.

Je voudrais, au regard de l'exemplarité des relations de coopération et d'amitié entre nos deux pays, vous rassurer quant à l'appui de notre institution aux investisseurs algériens.

Je voudrais également clore mon propos en saisissant l'occasion que m'offre cette rencontre pour exprimer le souhait d'un futur rapprochement entre les institutions que sont le Conseil Économique

et Social de Côte d'Ivoire et le Conseil National Économique et Social d'Algérie.

Monsieur le Président BENAMOR, je vous prie de bien vouloir transmettre au Président Mohamed Seghir Babès, notre message de fraternité renouvelée et de souhait d'une coopération renforcée entre nos institutions.

Je vous en remercie d'avance et réitère à vous-même et à l'ensemble de la délégation algérienne, mes vœux d'un fructueux et agréable séjour en Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.

Charles KOFFI DIBY

Président du Conseil Economique et Social.